



GUINÉENNE DE MONÉTIQUE (GuiM)

TERMES DE RÉFÉRENCE

Acquisition de dix (10) ordinateurs portables

HP EliteBook 8 G1i – 14 pouces

Référence	Autorité contractante	Date
GuiM/DG/SAF/02/26	Guinéenne de Monétique (GuiM)	Août 2026

Conakry - République de Guinée

1. Contexte et justification

Dans le cadre de l'exécution budgétaire 2026, la Guinéenne de Monétique (GuiM) souhaite acquérir des équipements informatiques performants, sécurisés et adaptés aux usages professionnels. Cette acquisition vise notamment à assurer la disponibilité des outils nécessaires aux activités administratives, techniques, financières et opérationnelles de la GuiM.

2. Objet de l'acquisition

Les présents Termes de référence ont pour objet de définir les conditions techniques et opérationnelles relatives à l'acquisition de dix (10) ordinateurs portables professionnels neufs, accompagnés de licences logicielles authentiques et d'une garantie minimale de douze (12) mois.

3. Consistance de la fourniture

Le marché porte sur une fourniture en lot unique comprenant :

- dix (10) ordinateurs portables HP EliteBook 8 G1i, 14 pouces, neufs et de même configuration ;
- les chargeurs secteur d'origine et tous les accessoires standard fournis par le constructeur ;
- les licences originales de Windows Professionnel ;
- la livraison dans les locaux de la GuiM à Conakry ;
- la garantie, l'assistance après-vente et le remplacement des équipements reconnus défectueux.

4. Quantité et spécifications techniques minimales

Désignation	Spécification minimale	Niveau d'exigence
Quantité	10 unités	Obligatoire
État	Matériels neufs, jamais utilisés, non reconditionnés, dans leurs emballages d'origine scellés	Obligatoire
Marque	HP	Obligatoire
Gamme / modèle	EliteBook 8 G1i	Obligatoire
Format	Ordinateur portable professionnel	Obligatoire
Écran	14 pouces ; résolution minimale Full HD ou équivalente ; traitement antireflet souhaité	Minimum
Processeur	Intel Core Ultra 7	Minimum
Mémoire vive	16 Go de RAM	Minimum
Stockage	SSD 512 Go	Minimum

Désignation	Spécification minimale	Niveau d'exigence
Système d'exploitation	Windows Professionnel 64 bits, licence originale, préinstallée et activée	Obligatoire
Connectivité	Wi-Fi et Bluetooth intégrés ; connectique standard du modèle proposé en configuration constructeur	Obligatoire
Clavier	Clavier AZERTY français ou configuration validée préalablement par la GuiM	Obligatoire
Webcam et audio	Webcam, microphone et haut-parleurs intégrés	Obligatoire
Batterie	Batterie d'origine, neuve, en parfait état de fonctionnement	Obligatoire
Accessoires	Chargeur secteur d'origine compatible ; documentation et accessoires standard constructeur	Obligatoire
Garantie	Garantie minimale de douze (12) mois, pièces et main-d'œuvre	Minimum

Toute caractéristique présentée comme minimale peut être dépassée sans incidence automatique sur le classement financier. La référence exacte du fabricant, la génération du processeur et la fiche technique officielle devront être précisées dans l'offre.

5. Exigences relatives à l'authenticité et à l'origine

- Les ordinateurs doivent être authentiques, neufs, non reconditionnés et provenir d'un circuit de distribution régulier.
- Les numéros de série doivent être uniques, lisibles, vérifiables et correspondre aux emballages et aux documents de livraison.
- Les licences Windows Professionnel doivent être authentiques, légalement acquises et activables au nom ou au bénéfice de la GuiM.
- Aucun logiciel piraté, licence en volume non transférable, clé réutilisée ou mécanisme d'activation non autorisé ne sera accepté.
- La GuiM pourra demander tout document permettant de vérifier l'origine des matériels et des licences, notamment une attestation du distributeur, du grossiste ou du constructeur.

6. Délai et lieu de livraison

Le délai de livraison proposé par le soumissionnaire ne devra pas excéder sept (7) jours calendaires à compter de la date de notification de la commande. Les équipements seront livrés dans les locaux de la GuiM à l'Immeuble Fria Base, Air France (8^{ème} étage), à Almamy, Kaloum, Conakry. La GuiM assurera elle-même l'installation, la configuration et la mise en service des ordinateurs.

Toute livraison partielle est soumise à l'accord écrit préalable de la GuiM. Le fournisseur demeure responsable des matériels jusqu'à leur réception provisoire.

7. Garantie et service après-vente

- La garantie minimale est de douze (12) mois à compter de la réception provisoire, sauf garantie constructeur plus favorable.
- La garantie couvre au minimum les pièces, la main-d'œuvre, les défauts de fabrication et les frais nécessaires à la remise en état, hors dommage imputable à une mauvaise utilisation démontrée.
- Le fournisseur accuse réception de toute demande d'assistance dans un délai maximal d'un (1) jour ouvré et établit un diagnostic dans les deux (2) jours ouvrés.
- Tout équipement immobilisé au-delà de cinq (5) jours ouvrés devra faire l'objet d'un prêt de remplacement équivalent ou d'une solution acceptée par la GuiM.
- Tout équipement présentant un défaut majeur non réparable, une panne répétitive ou une non-conformité d'origine devra être remplacé par un matériel neuf de caractéristiques au moins équivalentes, sans coût supplémentaire.
- La réparation ou le remplacement n'interrompt pas les autres droits de la GuiM et prolonge la garantie de l'élément concerné selon les dispositions contractuelles.

8. Contrôle, réception et conformité

8.1 Réception provisoire

La réception provisoire sera prononcée après livraison complète, vérification documentaire, contrôle physique et tests fonctionnels satisfaisants. Elle fera l'objet d'un procès-verbal signé par les représentants habilités.

Point de contrôle	Condition d'acceptation
Quantité	10 ordinateurs et 10 chargeurs d'origine livrés
Identité	Marque, modèle, références et numéros de série conformes
Configuration	Processeur, RAM, SSD, écran et accessoires vérifiés
État	Matériels neufs, sans choc, rayure, défaut ou trace d'utilisation
Fonctionnement	Démarrage, batterie, clavier, écran, webcam, audio, Wi-Fi, Bluetooth et ports testés
Logiciels	Windows Professionnel authentique, préinstallé et activé
Documents	Bordereau, facture, fiche technique, garantie, licences et état de parc remis

8.2 Rejet ou réserves

Tout équipement non conforme, défectueux, reconditionné, incomplet ou assorti d'une licence non authentique sera rejeté. Le fournisseur devra le remplacer ou lever les réserves dans le délai fixé par la GuiM, sans frais supplémentaire.

8.3 Réception définitive

La réception définitive sera prononcée selon les conditions prévues au contrat ou au bon de commande, après levée de toutes les réserves et, le cas échéant, expiration d'une période d'observation de 15 jours.

9. Documents à remettre

- bordereau de livraison détaillé ;
- facture conforme au bon de commande ;
- fiches techniques officielles du constructeur correspondant aux références livrées ;
- liste des numéros de série et références exactes ;
- certificats, attestations ou justificatifs de garantie ;
- preuves d'authenticité et d'activation des licences Windows Professionnel ;
- coordonnées du service après-vente et procédure de prise en charge.

10. Profil et obligations du fournisseur

- Être régulièrement constitué et habilité à commercialiser des équipements et logiciels informatiques en République de Guinée ;
- Être un distributeur agréé de HP;
- présenter au moins trois (3) références de fournitures similaires au cours des deux (2) dernières années ;
- disposer d'une capacité de service après-vente à Conakry ou d'un dispositif de prise en charge clairement identifié ;
- garantir l'origine, l'authenticité et la conformité de tous les matériels, logiciels et licences fournis ;
- respecter le délai de livraison, les règles d'accès aux locaux et les exigences de sécurité de la GuïM ;
- assumer les risques de transport, de manutention et de livraison jusqu'à la réception provisoire.

11. Contenu et modalités de soumission

Les soumissionnaires devront transmettre les éléments suivants :

- une offre technique détaillée, précisant notamment la marque, le modèle, la référence constructeur exacte, les caractéristiques proposées, le délai de livraison, la garantie et le service après-vente ;
- une offre financière indiquant les prix unitaires et le prix total, hors taxes et toutes taxes comprises, incluant la livraison et toutes les charges liées à l'exécution de la commande ;
- les fiches techniques officielles des équipements proposés ;
- une copie du Registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) et du Numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- les références de fournitures similaires réalisées, accompagnées de tout justificatif disponible.

Le tableau de conformité technique figurant à la section 16 devra être intégralement renseigné et joint à l'offre technique.

Les offres devront être transmises par courrier électronique à l'adresse amara.souare@guim-gn.com, avec copie obligatoire à aboubacar.sangare@guim-gn.com ou déposer copie à la GuIM au Secrétariat contre décharge.

La date limite de soumission est fixée au vendredi 28 août 2026 à 16 h 00 GMT. Toute offre reçue après cette échéance pourra être rejetée.

12. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation pourra être conduite selon les étapes suivantes, sous réserve des procédures applicables à la GuIM :

Étape	Contenu	Effet
1. Recevabilité	Présence et validité des pièces obligatoires ; offre signée ; respect du délai de soumission ; attestation d'agrément, certificat de partenariat ou tout autre document officiel en cours de validité permettant de valider son habilitation à commercialiser les équipements proposés.	Éliminatoire
2. Conformité technique	Respect intégral des caractéristiques minimales, licences, garantie et documents techniques.	Éliminatoire
3. Capacité et délai	Références, service après-vente et délai de livraison jugés acceptables.	Qualification
4. Évaluation financière	Comparaison des prix corrigés et évalués des offres conformes.	Classement
5. Attribution	Offre conforme présentant le meilleur avantage selon le critère retenu dans la consultation.	Décision

Les caractéristiques minimales sont obligatoires. Une offre moins-disante mais techniquement non conforme ne pourra être retenue.

13. Modalités de paiement

Le paiement sera effectué après livraison complète, réception provisoire sans réserve et remise d'une facture conforme, selon les procédures financières de la GuIM. Aucun paiement ne sera dû pour un matériel rejeté ou non remplacé.

14. Pénalités et responsabilité

Les pénalités de retard, les conditions de remplacement, les sanctions pour non-conformité ainsi que les responsabilités du fournisseur seront précisées dans le bon de commande ou le contrat. Leur application ne libère pas le fournisseur de son obligation de livrer des équipements conformes.

15. Tableau de conformité à compléter par le fournisseur

Désignation	Exigence de la GuiM	Caractéristique proposé	Conformité déclarée
Quantité	10 unités	[À renseigner]	[Conforme / Non conforme]
État	Matériels neufs, jamais utilisés, non reconditionnés, dans leurs emballages d'origine scellés	[À renseigner]	[Conforme / Non conforme]
Marque	HP	[À renseigner]	[Conforme / Non conforme]
Gamme / modèle	EliteBook 8 G1i	[À renseigner]	[Conforme / Non conforme]
Format	Ordinateur portable professionnel	[À renseigner]	[Conforme / Non conforme]
Écran	14 pouces ; résolution minimale Full HD ou équivalente ; traitement antireflet souhaité	[À renseigner]	[Conforme / Non conforme]
Processeur	Intel Core Ultra 7	[À renseigner]	[Conforme / Non conforme]
Mémoire vive	16 Go de RAM	[À renseigner]	[Conforme / Non conforme]
Stockage	SSD 512 Go	[À renseigner]	[Conforme / Non conforme]
Système d'exploitation	Windows Professionnel 64 bits, licence originale, préinstallée et activée	[À renseigner]	[Conforme / Non conforme]
Connectivité	Wi-Fi et Bluetooth intégrés ; connectique standard du modèle proposé en configuration constructeur	[À renseigner]	[Conforme / Non conforme]
Clavier	Clavier AZERTY français ou configuration validée préalablement par la GuiM	[À renseigner]	[Conforme / Non conforme]
Webcam et audio	Webcam, microphone et haut-parleurs intégrés	[À renseigner]	[Conforme / Non conforme]
Batterie	Batterie d'origine, neuve, en parfait état de fonctionnement	[À renseigner]	[Conforme / Non conforme]
Accessoires	Chargeur secteur d'origine compatible ; documentation et accessoires standard constructeur	[À renseigner]	[Conforme / Non conforme]
Garantie	Garantie minimale de douze (12) mois, pièces et main-d'œuvre	[À renseigner]	[Conforme / Non conforme]

Le fournisseur doit indiquer les caractéristiques précises de son offre. Les mentions telles que « conforme » sans description ni référence vérifiable peuvent être jugées insuffisantes.

La Direction Générale